

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2010

OBJET
de la Délibération

**CAMPING
MUNICIPAL DU
DOURIC
EXTENSION DE
CONVENTION
AVEC L'ANCV**

Date de convocation du Conseil Municipal :

9 décembre 2010

Date d'affichage : 9 décembre 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de séance : M. BONHOURE

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme LE PAVEC, Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mme GREZE, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mme PEDRONO, M. BONHOURE, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, DERRIEN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. PARMENTIER à M. LE DORZE
Mme OLIVIERO à Mme PIERRE
M. LE BARON à M. MARCHAND
Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO
Mme LE DOARE à Mme GREZE
Melle ORINEL à Mme GOUTTEQUILLET
Mme GUEGAN à Mme LE STRAT

Absente excusée

Mme RAMEL-FLAGEUL

CAMPING MUNICIPAL DU DOURIC EXTENSION DE CONVENTION AVEC L'ANCV

Rapport de Marie-Madeleine DORE-LUCAS

La Ville de Pontivy a signé une convention avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances en septembre 2008 pour que les familles puissent régler différentes prestations proposées par le service Enfance-Jeunesse en utilisant leurs Chèques- Vacances. Pour permettre aux personnes fréquentant le camping municipal de payer leur séjour de la même façon, une extension à la convention existante s'avère nécessaire.

Nous vous proposons :

- d'autoriser le règlement des séjours au camping municipal du Douric par Chèques - Vacances et l'ajout d'une extension à la convention passée avec l'ANCV pour permettre ce type de paiement.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 16 décembre 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**